

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

SYCOMORE GLOBAL SOCIAL IMPACT (IC)



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SYCOMORE GLOBAL SOCIAL IMPACT (IC)

ISIN LU2413890901

Un compartiment de SYCOMORE FUND SICAV,

Ce Compartiment est géré par Sycomore Asset Management

Producteur | Sycomore Asset Management

Site Internet | www.sycomore-am.com

Contactez-nous | Composez le numéro +33 (0)1 44.40.16.00 pour plus d'informations.

Sycomore Fund SICAV (le " Fonds ") est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Sycomore Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 01030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 27/02/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type

SYCOMORE GLOBAL SOCIAL IMPACT est un compartiment de SYCOMORE FUND SICAV de droit luxembourgeois (Société d'Investissement à Capital Variable).

Durée

Le Compartiment a été créé le 17/12/2021. Il n'a pas de date d'échéance. Il peut être résilié et liquidé dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

Objectifs

Le Compartiment SYCOMORE GLOBAL SOCIAL IMPACT (libellé en EUR) vise à surperformer l'indice MSCI AC WORLD (NDEEWNR) (dividendes réinvestis) sur un horizon d'investissement minimum recommandé de cinq ans grâce à une stratégie ISR thématique. Conformément à l'article 9 du règlement SFDR, le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, qu'il entend réaliser en investissant dans des sociétés considérant que leur impact social sur les consommateurs, les employés et les communautés constitue un pilier essentiel du développement durable. La sélection de titres repose sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises visant à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque estimée, c'est-à-dire non cotées, sans secteur d'activité pertinent pour les sociétés ciblées, hormis ceux prévus par la politique d'exclusion ISR de la société de gestion. Les actions sont sélectionnées sans contraintes sectorielles, mais sont soumises à une contrainte de capitalisation, les sociétés de petite et moyenne capitalisation ne devant pas représenter plus de 25 % de la Valeur liquidative du Compartiment. L'exposition du portefeuille aux actions internationales varie entre 80 % et 100 %.

Toutefois, l'exposition du Compartiment aux actifs émis par des sociétés constituées dans des pays émergents est limitée à 20 % de l'actif net du Compartiment. En complément des investissements en actions, qui représentent le cœur de la stratégie d'investissement du Compartiment, des instruments financiers à terme cotés sur des marchés réglementés ou négociés de gré à gré pourront être utilisés dans la gestion des actifs du Compartiment, sans possibilité de surexposition du portefeuille. Ces instruments seront utilisés en complément des investissements directs en actions, en couverture contre une baisse anticipée des marchés d'actions ou en couverture des investissements en devises autres que l'euro, le risque de change faisant l'objet d'une gestion discrétionnaire de la part de la Société de gestion dans une limite d'exposition de 100 % maximum. Le Compartiment peut également être exposé à hauteur de 10 % de ses actifs en parts ou actions d'organismes d'OPCVM entrant dans le champ de la Directive 2009/65/CE du Conseil européen, et jusqu'à 20 % en instruments à revenu fixe, y compris des obligations convertibles, mais avec une sous-limite jusqu'à 10 %, et / ou en instruments du marché monétaire émis par des gouvernements ou des sociétés ayant leur siège social dans les régions susmentionnées. La qualité de crédit des émetteurs est appréciée par l'analyse crédit de l'équipe de gestion, qui intègre entre autres données les notations délivrées par les principales agences de notation. Une notation BBB minimum ou une note équivalente est nécessaire pour qu'un investissement passe le premier filtre de sélection et soit éligible au portefeuille. Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire. Le processus d'analyse, de notation et de sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre au moins 90 % de l'actif net du Compartiment en tout temps (liquidités exclues). Cette analyse et notation, menée selon notre méthodologie propriétaire « SPICE » (Society & Suppliers, People, Investors, Clients, Environment), vise notamment à comprendre la répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, employés, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'une répartition équitable est un facteur important de la performance durable d'une entreprise. L'équipe de gestion s'appuie également sur des exclusions ISR (pas d'investissements dans des activités ayant un impact négatif démontré sur la société ou l'environnement), une

approche thématique (impact social sur les consommateurs, les employés et les communautés), l'engagement actionnarial (promotion des pratiques ESG de l'entreprise notamment par le vote aux assemblées générales), l'approche best in universe (sélection des meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement) et l'approche best effort (investissement dans des entreprises faisant des efforts visibles en matière de développement durable, même si elles ne font pas encore partie des meilleurs de l'univers d'investissement ESG).

Indice de référence | MSCI AC World Net Return. Le Compartiment se veut dynamique et fait référence à l'indice de référence en vue de le surperformer et pour le calcul de la commission de performance. La Société de gestion a toute discrétion sur la composition du portefeuille du Compartiment. Il n'y a aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de ceux de l'indice de référence. La part que représente chaque société dans l'actif net du Compartiment est ainsi totalement indépendante de celle de cette même société dans l'indice de référence. Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui ne sont pas incluses dans l'indice de référence. À l'inverse, le Compartiment peut ne pas investir dans une société figurant en bonne place dans l'indice de référence.

Les investisseurs peuvent souscrire et demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable au Luxembourg et / ou en France (" Jour d'évaluation ").

Dépositaire | BNP PARIBAS, succursale du Luxembourg

De plus amples informations sur le prospectus, le reporting, la valeur nette d'inventaire ou toutes autres informations sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : Sycomore Asset Management (01.44.40.16.00) - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Affectation des sommes distribuables | Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Ouvert à tous les investisseurs institutionnels, le cas échéant dans le cadre de la gestion sous mandat et/ou du conseil en investissement en vertu de la Directive 2014/65/UE, pour lesquels les prestataires de ces services ne sont pas autorisés à accepter et conserver des droits, commissions ou tout avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou fourni par la société de gestion ou le(s) intermédiaire(s) financier(s)/distributeur(s) du Fonds. Ce Compartiment est destiné aux investisseurs recherchant une appréciation du capital sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans et acceptant une exposition à un risque actions significatif et au risque spécifique aux actions mondiales.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez recevoir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation

venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants non couverts par l'indicateur :

Risque de liquidité | En cas de très faibles volumes d'échanges, des ordres d'achat ou de vente peuvent entraîner d'importantes variations de cours sur un ou plusieurs actifs, pouvant affecter la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2025 et février 2026

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2020 et décembre 2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2025

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios :		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 980 €	3 300 €
	Rendement annuel moyen	-70,17 %	-19,89 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 300 €	8 840 €
	Rendement annuel moyen	-27,04 %	-2,44 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 290 €	15 350 €
	Rendement annuel moyen	2,88 %	8,95 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 370 €	17 660 €
	Rendement annuel moyen	33,67 %	12,05 %

Que se passe-t-il si Sycomore Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance de Sycomore Asset Management, les actifs du Compartiment sont conservés par le dépositaire de ce dernier et ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière pour le Compartiment est atténué en raison de la séparation légale des actifs du dépositaire par rapport à ceux du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	657 €	2 216 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,66 %	2,98 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,93 % avant déduction des coûts et de 8,95 % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00 % du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	96 €
Coûts de transaction	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	61 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15 % de la performance supérieure à celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Période de détention recommandée : au moins 5 ans en raison de la nature sous-jacente du présent investissement. Les parts de ce Compartiment constituent des instruments d'investissement à moyen terme, ils doivent être acquis en vue de diversifier les actifs. À tout moment, les actionnaires peuvent vendre tout ou partie de leurs participations en contrepartie de liquidités. Les demandes de rachat sont irrévocables et doivent être envoyées soit à l'Agent de transfert, soit aux guichets d'autres établissements désignés par la Société, soit au siège social de cette dernière. Un mécanisme d'ajustement des prix a été mis en œuvre par la Société de gestion, et un mécanisme de plafonnement des rachats peut également être mis en œuvre par la Société de gestion dans les conditions décrites dans le prospectus du Compartiment.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez déposer une réclamation concernant le produit ou le comportement de (i) la société SYCOMORE AM (ii) une personne qui fournit des conseils sur ce produit, ou (iii) une personne qui commercialise ce produit en adressant un e-mail ou une lettre aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SYCOMORE AM : veuillez contacter la société SYCOMORE AM, par email (info@sycomore-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (SYCOMORE AM - à l'attention du service risques et conformité – SYCOMORE AM - Service Clients). Vous trouverez une procédure de traitement des réclamations sur le site Internet de la Société www.sycomore-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui conseille sur le produit ou qui le propose, veuillez contacter cette personne directement.

Autres informations pertinentes

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://fr.sycomore-am.com/fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la part.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Les informations relatives à l'objectif d'investissement durable de ce Compartiment, qui relève de l'article 9 du SFDR, sont disponibles dans la section "Informations précontractuelles" du SFDR, accessible à l'adresse suivante : <https://fr.sycomore-am.com/fonds>

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur notre site Internet ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire peut contacter, sans frais, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers soumis à la même (i) l'actionnaire a effectivement présenté une demande écrite aux services de SYCOMORE AM et n'est pas satisfait de la réponse de SYCOMORE AM et (ii) qu'aucune procédure de contentieux, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, relative aux mêmes faits n'est en cours : Madame / Monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org